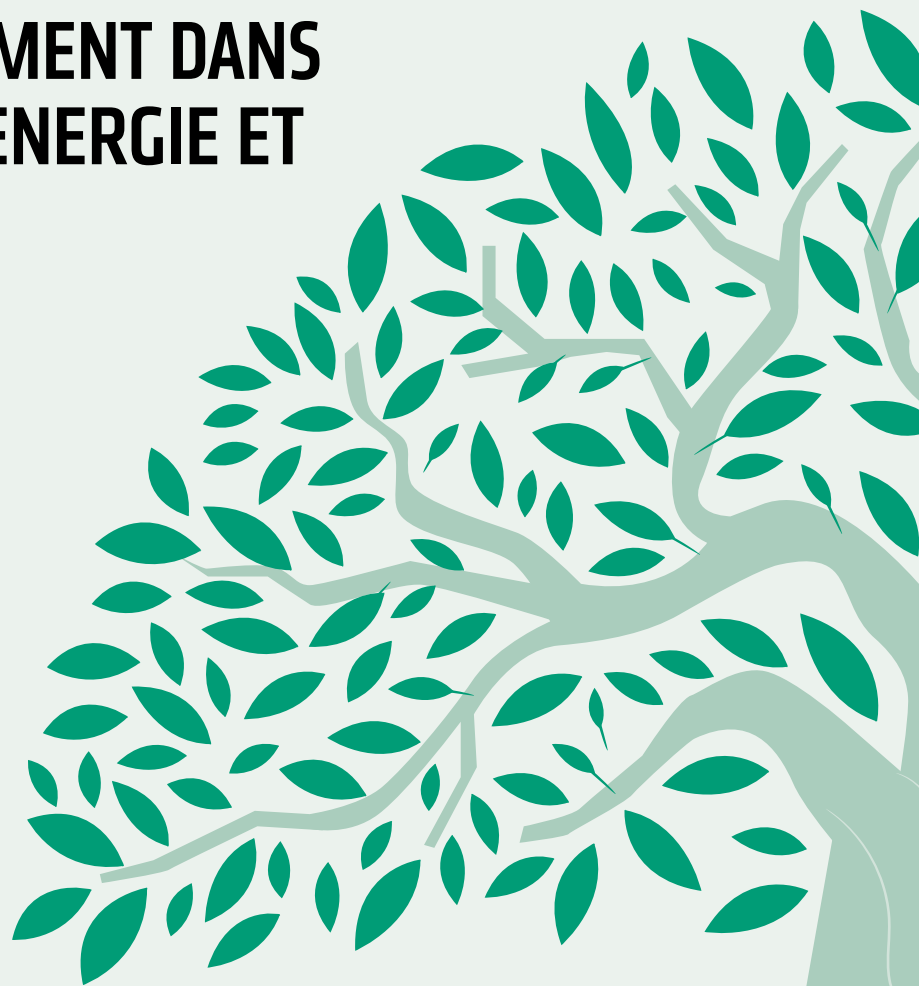


MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS

Avril 2022



Funded by
the European Union



Implemented by



AUTEURS

GRET : Juliette Darlu (Energy Policy Officer), Guillaume Quelin (Climate Change Project Officer)

Fondé en 1976, le GRET est une ONG internationale de droit français regroupant des professionnels du développement. Il agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités en apportant des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire, en prenant en compte activement la lutte contre le changement climatique. Actif dans 28 pays en 2019, le GRET compte 14 représentations permanentes, essentiellement en Asie et en Afrique. Le GRET intervient de manière collaborative sur une pluralité de thématiques qui ensemble contribuent au développement des pays du Sud, notamment dans le domaine de l'énergie et des déchets.

Pour toute question, veuillez contacter : gret@gret.org

EN COLLABORATION AVEC

FORIM : Elizabeth Flores (Chargée de mission), Benoit Mayaux (Chargé de plaidoyer)

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration « ici » et dans des actions de développement dans les pays d'origine. A travers ses membres, le FORIM représente environ 1000 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Créé en mars 2002, il témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine des migrations et contribuer au développement de leur région d'origine.

Pour toute question, veuillez contacter : forim@forim.net

COORDINATION ET CONTRIBUTIONS SUBSTANTIELLES PAR

EUDI F : Dr Aurélie Sgro (Senior Project Manager) ; Dr Fanny Tittel-Mosser (Knowledge Management and Research Officer)

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la diaspora (EUDI F), mise en oeuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) à Bruxelles, a été créée en 2019 pour consolider les efforts en matière d'engagement de la diaspora pour le développement. Elle s'emploie à combler les lacunes existantes entre l'élaboration des politiques et la recherche, à tester des modes d'engagement concrets et à créer un laboratoire d'idées et de politiques innovantes, en fonction des besoins et des priorités.

Pour toute question, veuillez contacter EU-diaspora@icmpd.org

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de la Facilité mondiale de l'Union Européenne pour la diaspora (EUDI F), financé par l'Union européenne (UE), et mis en oeuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD). Nous souhaitons vivement remercier le Copil du FORIM pour leur support et guidance. Les opinions exprimées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'UE, de l'ICMPD, du FORIM ni du GRET.

GRET, FORIM, EUDI F. 2022. Mobiliser la diaspora pour la transition verte : Pistes d'engagement dans le secteur de l'énergie et des déchets. Cas d'étude EUDI F, Brussels : ICMPD

Design par : Marc Rechdane

RESUME EXECUTIF

A travers ses objectifs climatiques et écologiques, l'Union européenne (UE) vise à devenir la première puissance verte mondiale. Cependant, étant donné l'interdépendance des écosystèmes, la transition vers une croissance verte requiert un niveau d'ambition similaire à l'échelle internationale. Le soutien à la croissance verte dans les pays partenaires de l'UE – en ligne avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) 8.4 - est donc une composante importante de l'action extérieure de l'UE.

Dans ces efforts, l'UE peut soutenir et engager des collaborations avec la diaspora, un partenaire reconnu dans la mise en œuvre des ODD et dont les potentiels en faveur de la croissance verte sont multiples.

C'est dans l'optique d'informer de telles collaborations que cette étude exploratoire inédite a été conduite dans le cadre de la Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF), mise en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD). L'étude a été produite en partenariat avec le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) et le Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (Gret). Elle vise à mieux cerner l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte et à proposer des recommandations concrètes. Afin de capitaliser sur des retours d'expérience tangibles, un ciblage a été réalisé sur trois pays : Haïti, Togo et Vietnam, ainsi que sur deux secteurs : l'énergie et les déchets.

L'étude a mis en lumière de nombreuses initiatives témoignant des contributions variées des divers segments de la diaspora dans ce domaine : entrepreneuriat, appuis techniques et financiers, plaidoyer...

Toutefois, le concept d'économie verte reste dans certains cas peu approprié par la diaspora, à cause notamment :

- De sa complexité et de son étendue, notamment au niveau de sa transposition à des projets opérationnels et dans des contextes socio-économiques différents ;
- De la multitude de déterminants possibles à la motivation des diasporas ;
- Des cadres d'intervention (prise de conscience, climat des affaires, réglementation...) qui limitent souvent les potentialités de l'économie verte pour la diaspora.

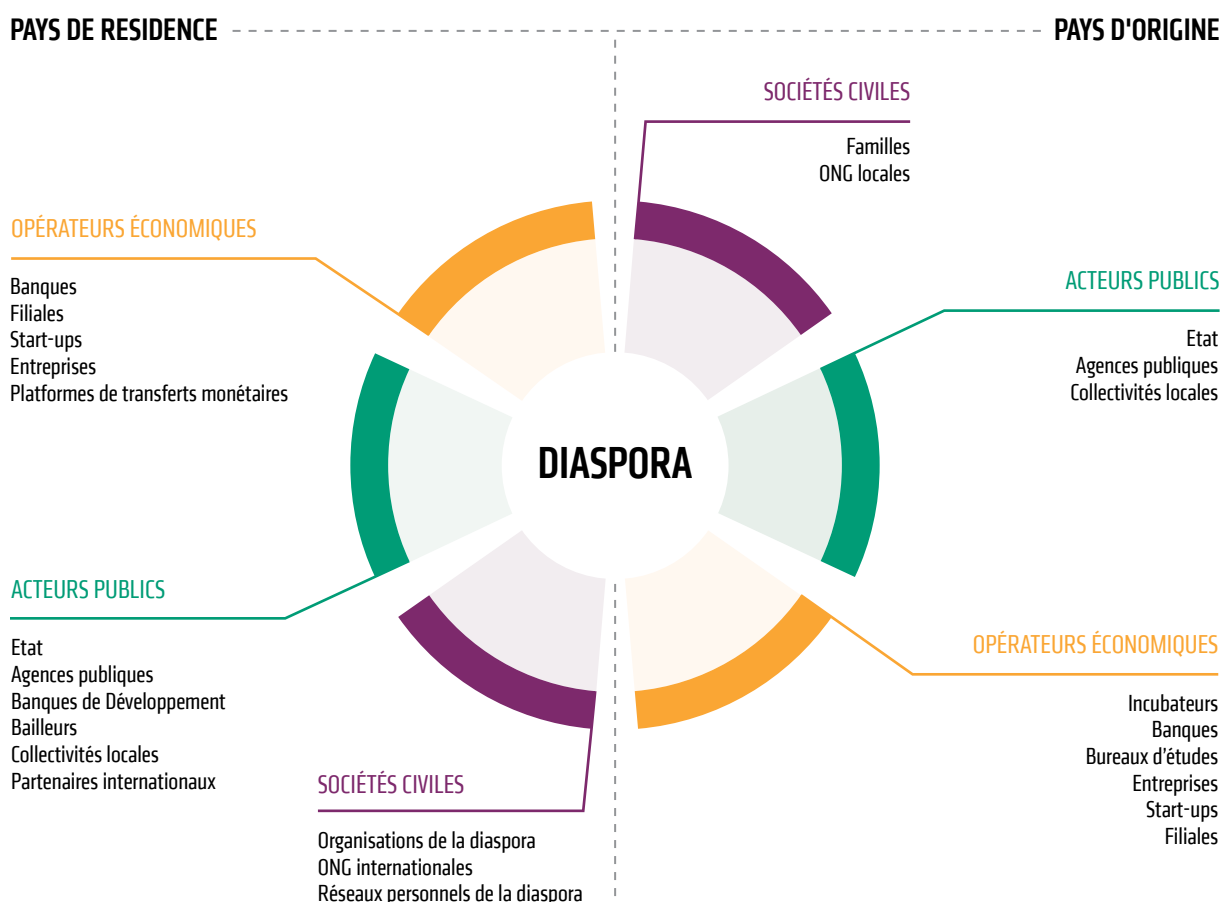
Afin de stimuler les collaborations et faciliter la pérennisation et la montée en puissance des initiatives de développement vertes associant la diaspora, les prérequis sont notamment :

- Un travail d'appropriation de l'économie verte par la diaspora et les parties prenantes associées, pour vérifier sa pertinence et la meilleure approche possible en fonction des contextes, afin de ne pas complexifier les interventions de la diaspora et éviter le "greenwashing" ;
- Une analyse approfondie des acteurs et leurs besoins (notamment les associations de la diaspora, les agences publiques, les entrepreneurs de la diaspora et les associations locales), en vue d'adapter les projets d'économie verte et l'apport potentiel de la diaspora aux réalités du terrain et aux modalités d'engagement de la diaspora ;

- Une connaissance fine des contextes et cadres d'intervention, afin de cerner les opportunités associées ;
- Une ouverture des réseaux existants aux enjeux de l'économie verte ou de la diaspora pour favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies entre différents acteurs en créant des espaces d'échanges flexibles et ouverts ;

La mise en œuvre de ces recommandations et l'engagement de la diaspora en faveur de l'économie verte reposent sur une diversité de parties prenantes, dans les pays d'origine et les pays d'accueil, qui relève de trois principales sphères : les acteurs publics, le secteur privé et la société civile.

LES ACTEURS ASSOCIES A L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA EN FAVEUR DE L'ECONOMIE VERT



RECOMMANDATIONS

L'étude met en lumière une série de recommandations en vue de faciliter et renforcer l'engagement de la diaspora au service de l'économie verte visant notamment à :

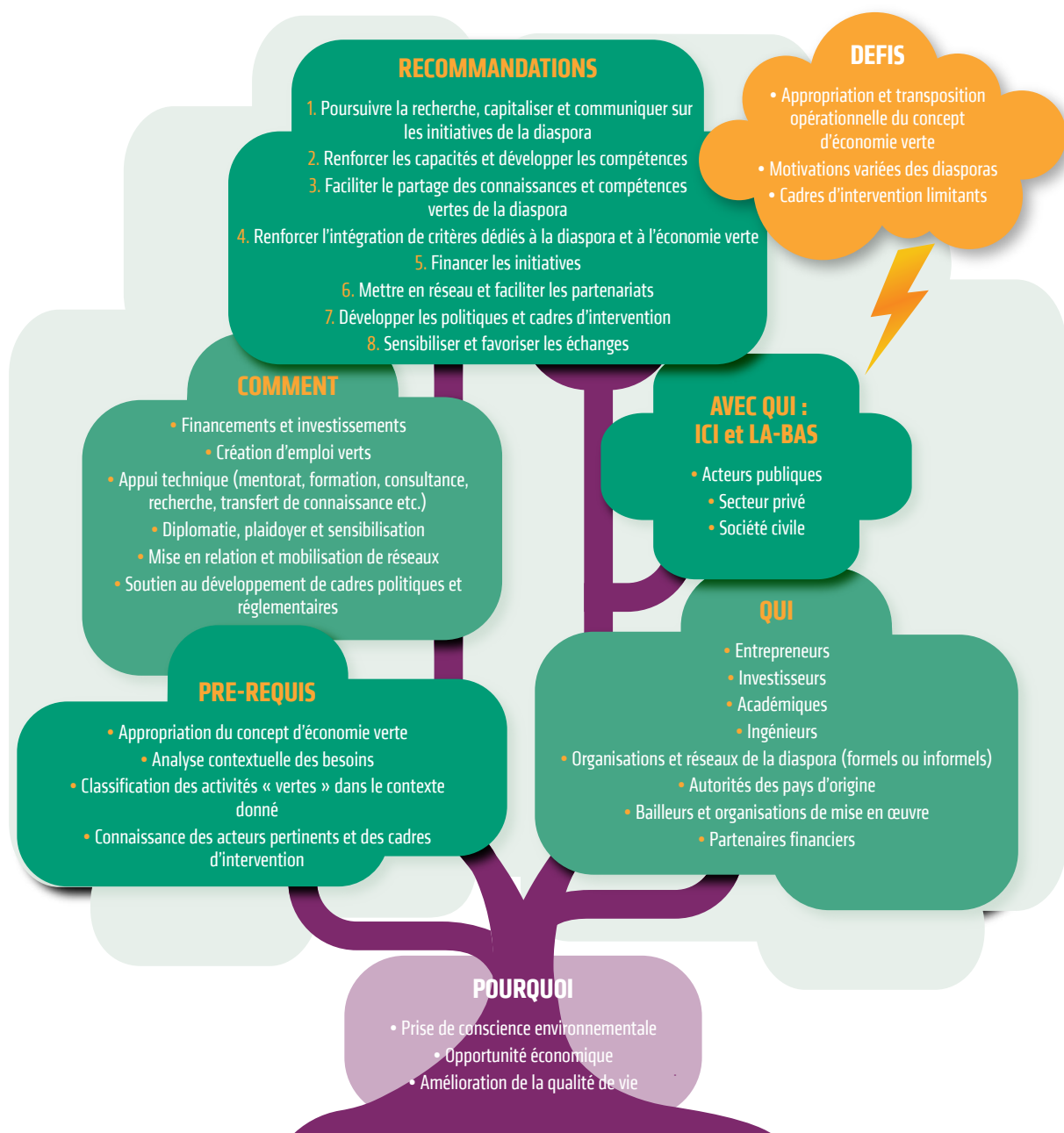
- Sensibiliser de façon croisée les acteurs de la diaspora et de l'économie verte pour favoriser les échanges d'expériences et susciter des synergies
- Poursuivre la recherche, capitaliser et communiquer sur les initiatives de la diaspora afin d'en faire une source d'apprentissage et améliorer les pratiques
- Renforcer les capacités de la diaspora et des autres parties prenantes pour mieux s'approprier les enjeux

**Mobiliser la diaspora pour la transition verte :
Pistes d'engagement dans le secteur de l'énergie et des déchets**

de l'économie verte, développer des compétences « vertes » ainsi que pour monter et mettre en œuvre des projets techniques verts ;

- Faciliter le partage des connaissances et compétences vertes de la diaspora, notamment à travers le mentorat
- Renforcer l'intégration de critères dédiés à la diaspora et à l'économie verte dans les orientations et projets des bailleurs de fonds
- Diversifier et ouvrir les sources de financements de l'économie verte ;
- Développer et renforcer les cadres juridiques en faveur de l'engagement de la diaspora pour l'économie verte
- Positionner les acteurs de la diaspora dans le cadre de dispositifs partenariaux variés.

MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE



MOBILISER LA DIASPORA POUR LA TRANSITION VERTE : PISTES D'ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES DECHETS